



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-111036>

Département(s) de publication : **34, 32, 65, 31, 46, 82, 81, 48, 30**

Annonce n° **25-111036**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : EPF d'Occitanie

Correspondant : MME MANGIN Juliette, Juriste

Adresse : 1025 AV AV HENRI BECQUEREL, 34000 MONTPELLIER

Coordonnées :

Courriel : juliette.mangin@epf-occitanie.fr

Adresse internet : <https://www.epf-occitanie.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : TRAVAUX DE REPARATIONS, D'ENTRETIEN ET DE MISE AUX NORMES DU PATRIMOINE DE L'EPF D'OCCITANIE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : TRAVAUX DE REPARATIONS, D'ENTRETIEN ET DE MISE AUX NORMES DU PATRIMOINE DE L'EPF D'OCCITANIE

Tableau représentant les caractéristiques principales du marché :

Travaux d'entretien Travaux de mise aux normes travaux de réparations

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché sera exécuté par l'émission de bons de commandes, en application de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, le présent poste donnera lieu à un montant maximum de 715 000 € HT.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement sera basé sur le budget de l'EPF.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : M2025-28

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Lots Plomberie-Sanitaire - Chauffage pour les départements Gers/ Haute-Pyrénées /Haute-Garonne
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.
- **Lot(s) 2** - Lot Menuiseries bois et intérieures - Menuiseries aluminium, acier, PVC pour les départements Gers/ Haute-Pyrénées/Haute-Garonne
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 40 000e HT.
- **Lot(s) 3** - Lot peintures - sol souples pour les départements Gers/ Haute-Pyrénées/Haute-Garonne
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.
- **Lot(s) 4** - Lot maçonnerie - carrelage - faïence plâtrerie - isolation pour les départements Gers/ haute-Pyrénées/Haute-Garonne
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.
- **Lot(s) 5** - Lot électricité pour les départements Gers/ Haute-Pyrénées/Haute-Garonne
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 20 000€ HT.
- **Lot(s) 6** - lot serrurerie - métallerie pour les départements Gers/ Haute-Pyrénées/Haute-Garonne
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 3 000€ HT.
- **Lot(s) 7** - Lot toiture traditionnelle - étanchéité pour les départements Gers/ Haute-Pyrénées /Haute-Garonne
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.
- **Lot(s) 8** - Lot Plomberie - Sanitaire - Chauffage pour les départements Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn
Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.
- **Lot(s) 9** - Lot Menuiseries bois et intérieures - Menuiseries aluminium, acier, PVC pour les départements Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 40 000€ HT.

- **Lot(s) 10** - Lot peintures - sol souples pour les départements Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.

- **Lot(s) 11** - Lot maçonnerie - carrelage - faïence plâtrerie - isolation pour les départements Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.

- **Lot(s) 12** - Lot électricité pour les départements Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 20 000€ HT.

- **Lot(s) 13** - lot serrurerie - métallerie pour les départements Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 3 000€ HT.

- **Lot(s) 14** - Lot toiture traditionnelle - étanchéité pour les départements Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.

- **Lot(s) 15** - Lots Plomberie-Sanitaire - Chauffage pour les Départements Lozère / Gard

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.

- **Lot(s) 16** - Lot Menuiseries bois et intérieures - Menuiseries aluminium, acier, PVC pour les Départements Lozère / Gard

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 40 000€ HT.

- **Lot(s) 17** - Lot peintures - sol souples pour les Départements Lozère / Gard

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.

- **Lot(s) 18** - Lot maçonnerie - carrelage - faïence plâtrerie - isolation pour les Départements Lozère / Gard

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.

- **Lot(s) 19** - Lot électricité pour les départements Départements Lozère / Gard

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 20 000€ HT.

- **Lot(s) 20** - lot serrurerie - métallerie pour les Départements Lozère / Gard

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 3 000€ HT.
- **Lot(s) 21** - Lot toiture traditionnelle - étanchéité pour les Départements Lozère / Gard

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.
- **Lot(s) 22** - Lots Plomberie-Sanitaire - Chauffage pour les Départements Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.
- **Lot(s) 23** - Lot Menuiseries bois et intérieures - Menuiseries aluminium, acier, PVC pour les Départements Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 40 000€ HT.
- **Lot(s) 24** - Lot peintures - sol souples pour les Départements Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.
- **Lot(s) 25** - Lot maçonnerie - carrelage - faïence plâtrerie - isolation pour les Départements Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.
- **Lot(s) 26** - Lot électricité pour les Départements Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 20 000€ HT.
- **Lot(s) 27** - lot serrurerie - métallerie pour les Départements Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 3 000€ HT.
- **Lot(s) 28** - Lot toiture traditionnelle - étanchéité pour les Départements Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.
- **Lot(s) 29** - Lots Plomberie-Sanitaire - Chauffage pour les Départements Aveyron / Hérault

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.
- **Lot(s) 30** - Lot Menuiseries bois et intérieures - Menuiseries aluminium, acier, PVC pour les Départements Aveyron / Hérault

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 40 000€ HT.

- **Lot(s) 31** - Lot peintures - sol souples pour les Départements Aveyron / Hérault

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 30 000€ HT.

- **Lot(s) 32** - Lot maçonnerie - carrelage - faïence plâtrerie - isolation pour les Départements Aveyron / Hérault

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.

- **Lot(s) 33** - Lot électricité pour les départements Départements Aveyron / Hérault

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 20 000€ HT.

- **Lot(s) 34** - lot serrurerie - métallerie pour les Départements Aveyron / Hérault

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 3 000€ HT

- **Lot(s) 35** - Lot toiture traditionnelle - étanchéité pour les Départements Aveyron / Hérault

Etendue ou quantité : Les prestations exécutées par bons de commandes sont conclus conformément à l'article R2162-4 2° du code précité, sans indication de montant minimum et dans la limite d'un montant maximum de commande de 10 000€ HT.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2025